

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR

2015

AVANT-PROPOS	3
MISSION : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	14
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	14
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	15
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	16
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	18
PRESENTATION DU PROGRAMME	18
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	19
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	21
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	25
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	26
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	27
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	27
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	28
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	28
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	28
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERT	30
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	30
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	31
PROGRAMME : TOURISME	32
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	33
PRESENTATION DU PROGRAMME	33
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	36
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	40
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	40
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME	41
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	42
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	42
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	43
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	44
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	44
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	44
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	45
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	47

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

MISSION : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET TOURISME

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Les Ministres en charge de la mission sont :

- Le Ministre d'Etat, Ministre des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire
- Le Ministre du commerce, des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat, du tourisme et du développement des services

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Aménagement du Territoire et Tourisme a d'une part pour vocation d'élaborer les outils d'orientation et de planification spatiale et d'apporter un appui aux collectivités locales en matière d'élaboration et de mise en œuvre de leurs stratégies de développement. D'autre part, elle est orientée vers le développement d'un tourisme durable qui prend en compte les dimensions socio-économique, culturelle et environnementale, afin de faire du Gabon une destination de référence mondiale dans l'écotourisme et au plan régional dans le tourisme d'affaires, en s'appuyant sur son patrimoine naturel et culturel.

En revanche, la mission ne prend pas en compte les enjeux de la Décentralisation sous leur angle juridique et institutionnel, puis ne recouvre pas : la Gestion des parcs nationaux, le désenclavement des parcs et autres sites touristiques, la Construction ou l'amélioration des salles de réunions et de conférences, la création ou l'amélioration des aéroports ou des routes, l'amélioration de la desserte aérienne, l'amélioration du transport ferroviaire, fluvial, lagunaire et maritime et l'accueil des touristes aux frontières pour la vérification de leurs pièces.

Cette mission dont les responsables des programmes sont : **Monsieur Antoine BOUSSOUGOU MOUCKETOU**, Directeur Général de l'Appui à l'Action Locale et **Monsieur Joseph EBANG ESSONO**, Directeur Général du Tourisme, est mise en œuvre par quatre Directions Générales :

- la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT) ;
- la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL) ;
- la Direction Générale du Tourisme ;
- la Direction Générale de l'Hôtellerie.

Et un Service personnalisé et un autre en création ou des opérateurs que sont :

- Le Centre Gabonais de Promotion Touristique (Gabontour) ;
- L'Agence Gabonaise de Promotion et de Développement de l'Hôtellerie et du Tourisme en création.

En tant que garant de la cohérence globale de la politique d'aménagement et de développement des territoires et du Tourisme durable, la mission est en articulation forte d'une part avec l'ensemble des administrations sectorielles et d'autre part avec les programmes à vocation transversale suivants :

- Coordination des politiques urbaines ;
- Développement rural ;
- Infrastructures et équipements.

Cette mission comprend quatre actions :

La Coordination territoriale des politiques

- L'Appui et conseils aux collectivités locales ;
- La Valorisation du patrimoine touristique ;
- L'Hôtellerie.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence de la mission aménagement du territoire et tourisme sont constitués par :

- la loi d'Orientation de la stratégie de Développement Economique et Social (LODES) du Gabon
- le Décret n°000854/PR/MAT du 14 Novembre 2002, portant organisation et attributions du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire,
- Le décret N°1145/PR/MTCST du 10 octobre 1989, complétant le décret N°168/PR du 26 janvier 1984 pour la création de la Direction Générale du Contrôle des Hôtels (DGCH) ;
- Le Plan Directeur de Développement Touristique (PDDT) ;
- Le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) ;
- Le Plan Stratégique Gabon Emergent (**PSGE**) ;
- Le document Gabon 2025 ;

PRINCIPALES REFORMES

Pour l'Aménagement du Territoire :

- La loi d'Orientation de la stratégie de Développement Economique et Social (LODES) du Gabon ;
- Le Décret n°000854/PR/MAT du 14 Novembre 2002, portant organisation et attributions du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire ;
- Le décret N°1145/PR/MTCST du 10 octobre 1989, complétant le décret N°168/PR du 26 janvier 1984 pour la création de la Direction Générale du Contrôle des Hôtels (DGCH) ;
- La loi d'Aménagement du territoire, en cours de finalisation, des nouveaux textes organiques de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT) et de la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL).

Pour le Tourisme :

- Le Plan Directeur de Développement Touristique (PDDT) ;
- Le Projet d'élaboration d'un code du tourisme et la loi d'orientation en matière du tourisme ;
- Le Texte organique au niveau du Secrétariat au Tourisme Chargé des Loisirs.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1: avoir produit d'ici 2017, 93 documents de planification spatiale.

Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : faire adopter le SNADT
- Résultat annuel attendu 2 : élaborer 2 Livres Blancs des provinces du Gabon
- Résultat annuel attendu 3 : élaborer 5 PAD
- Résultat annuel attendu 4 : élaborer 9 PDL

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel attendu 1 : SNADT est réalisé à 95 %
- Résultat annuel attendu 2 : aucun livre blanc élaboré
- Résultat annuel attendu 3 : aucun PAD élaboré
- Résultat annuel attendu 4 : aucun PDL élaboré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du SNADT	%	70	90	100	95	-5	100	100
Nombre de Livres Blancs	Nombre	-	-	2	0	-2	9	9
Nombre de PAD cumulé élaborés	Nombre	-	-	5	0	-5	5	10
Nombre de PDL cumulés	Nombre	-	-	-	-	-	3	9

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel attendu 1 :

S'agissant du résultat annuel 1 relatif à l'adoption du SNADT, il n'a pas encore été validé et adopté mais le travail est terminé, puisque les actions suivantes ont été réalisées : production des TDR ; envoi des correspondances, de la présentation du rapport provisoire au Ministre de tutelle, consultations juridiques des administrations habilités. Le prestataire a réalisé le SNADT dans les délais, mais n'a pas été entièrement payé en raison de la déprogrammation du financement de la SNADT dans la LFR. Il n'a donc pas fourni le livrable, empêchant de passer à la phase de validation – adoption. C'est pourquoi l'objectif n'a été atteint qu'à hauteur de 95 %. Il importe donc d'assurer le règlement du prestataire en 2016, pour permettre l'atteinte de l'objectif.

Résultat annuel attendu 2 :

Concernant le résultat annuel 2 relatif aux Livres Blancs des provinces du Gabon, la phase préparatoire a été achevée : lecture des anciens livres blancs, identification des rubriques à actualiser, élaboration des TDR, définition de la méthodologie d'actualisation, élaboration des supports d'enquêtes, établissement du chronogramme d'activités.

Il faut en 2016, réaliser les actions suivantes : réaliser la phase d'exploration ; effectuer la collecte des données socio – économiques sur le terrain ; les analyser; effectuer la rédaction des rapports ; organiser et animer un atelier de validation des livres blancs ; commander l'impression des Livres Blancs. Le financement de ce plan d'action n'est pas assuré en 2016.

Résultat annuel attendu 3 :

Le Comité d'examen des TDR n'a retenu que le financement de 4 Plans d'Aménagement et Développement sur 5 : ceux des Villes de Gamba, Bitam, Lastourville et Ndéndé. En dépit de l'absence de crédits d'investissement, la phase préparatoire a été achevée. Elle a consisté à : élaborer les TDR, définir la démarche méthodologique,

élaborer les supports d'enquêtes et établir les chronogrammes d'activités. Toutefois, aucun financement n'a été alloué en 2016 pour l'élaboration des PAD.

Résultat annuel attendu 4 :

La phase préparatoire du projet portant sur les 9 PDL à élaborer, a été achevée : élaboration des TDR et transmission au budget pour examen en vue du financement ; définition de la démarche méthodologique ; élaboration des supports d'enquêtes, établissement des chronogrammes d'activités.

Aucun financement n'est prévu en 2016 afin d'assurer la production des 9 PDL par la réalisation des actions suivantes : collecte des données socio – économiques sur le terrain ; traitement et analyse de ces données ; rédaction des rapports ; organisation et animation d'un atelier de validation des PDL ; impression des Plans de Développement Local.

OBJECTIF N° 2 : Avoir mis en place, d'ici 2017, les organes de coordination (CIADT, CNADT, CREES) et un instrument de financement (FNADT) des actions de planification.

Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre en place le CIADT
- Résultat annuel attendu 2: Mettre en place le CNADT
- Résultat annuel attendu 3 : Mettre en place les CREES
- Résultat annuel attendu 4 : Mettre en place le FNADT

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel attendu 1 : CIADT non mis en place
- Résultat annuel attendu 2 : CNADT non mis en place
- Résultat annuel attendu 3 : CREES non mis en place
- Résultat annuel attendu 4 : FNADT non mis en place

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Mettre en place le CIADT	Nombre	-	-	1	0	-1	1	1
Mettre en place le CNADT	Nombre	-	-	1	0	-1	0	1
Mettre en place les CREES	Nombre	-	-	9	0	-9	9	9
Mettre en place le FNADT	Nombre	-	-	1	0	-1	0	1

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels attendus 1,2et 3 :

S'agissant de la mise en place des organes de coordination, le dispositif institutionnel proposé par le Bureau d'études a été examiné et amendé. Il a été convenu de travailler sur le CIADT et les CREES, au titre de l'exercice budgétaire 2015. Pour ces deux organes, des Termes de Référence (TDR) et un plan d'action ont été réalisés.

Ces projets de textes devront être corrigés par les administrations habilitées, lors d'un séminaire atelier. Par ailleurs, leur adoption est étroitement liée au paiement du SNADT et à son adoption.

Résultat annuel attendu 4 :

S'agissant du résultat annuel portant sur le FNADT, quelques activités préliminaires ont été réalisées, notamment la réalisation d'une mission d'imprégnation à la DATAR en France et l'élaboration du TDR y relatif.

OBJECTIF N° 3 : Sur la période 2014-2017, avoir mis en place et fait fonctionner 30 Relais de Développement Rural (RDR).

Résultat annuel attendu

- **Résultat annuel attendu 1** : Réaliser 9 études de projets de mise en place et de fonctionnement des RDR pilotes.

Résultat annuel effectivement atteint

- **Résultat annuel attendu 1** : aucune étude réalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Réaliser 9 études de projets de mise en place et de fonctionnement des RDR pilotes	Nombre	-	-	9	0	-9	9	30

Résultat 1 : Les TDR de ce projet ont été réalisés. Des avancées sont à noter à travers des missions de terrain dans le cadre de l'identification des villages RDR : 3 localités éligibles en RDR.

Le financement attendu n'a pas été mis à disposition. Là encore, l'objectif pluriannuel n'est pas en bonne voie.

Aucun financement n'est prévu en 2016 pour mener à bien les actions suivantes : identification de tous les villages RDR concernés ; après cela, collecte des données socio-économiques dans tous les villages ; analyse des données et rédaction des rapports ; organisation et animation d'un atelier de validation des données au niveau de chaque localité ; élaboration des plans concertés d'aménagement et de développement de chaque village ; organisation et animation d'un atelier de validation de ces plans ; réalisation des RDR.

OBJECTIF N° 4 : Renforcer les capacités professionnelles des Agents du Secteur Tourisme.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel attendu N°1 : être parvenu à former 5 cadres formateurs relais internes à la DGT pour animer des sessions de formation sur les aspects relatifs à la législation spécifique au tourisme et aux leviers de développement sectoriel.

Résultat annuel attendu N°2 : avoir organisé 1 session de formation interne pour 20 agents de la DGT par les formateurs relais.

Résultat annuel attendu N°3 : être parvenu à donner un complément de formation à 5 personnes employées dans les structures hôtelières de l'Etat dans le domaine de la cuisine, hébergement, accueil et management.

Résultat annuel attendu N°4 : avoir formé 15 agents de GABONTOUR dans le domaine de la valorisation, promotion et commercialisation des produits touristiques.

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel attendu N°1 : aucun cadre formateur relais interne n'a été formé à la DGT pour animer des sessions de formation sur les aspects relatifs à la législation spécifique au tourisme et aux leviers de développement sectoriel.

Résultat annuel attendu N°2 : 2 sessions de formation interne ont été organisées pour 20 agents de la DGT par les formateurs relais.

Résultat annuel attendu N°3 : 20 actions de formation complémentaire ont été données à 5 personnes employées dans les structures hôtelières de l'Etat dans le domaine de la cuisine, hébergement, accueil et management.

Résultat annuel attendu N°4 : 110 opérateurs et acteurs du secteur tourisme ont été formés dans le domaine de la valorisation, promotion et commercialisation des produits touristiques.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé-Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de formateurs relais formés en interne	nbre			5	0	-5	Indicateur réorienté	
Nombre de sessions de formation interne	nbre			1	2	1	Indicateur réorienté	
Nombre d'agents de la DGT formés	nbre			5	20	15	Indicateur réorienté	
Nombre d'agents des hôtels de l'Etat formés	nbre			15	110	95	Indicateur réorienté	

Explication du niveau d'atteinte des écarts

Indicateurs	Ecarts	Explications
Nombre de formateurs relais formés en interne	-5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année Absence de l'outil de travail (outils informatiques, fournitures de bureau), difficulté financières pour le déplacement afin de rassembler les informations. ▪ Raisons clés de l'éventuelle non-atteinte des résultats L'enveloppe allouée pour la formation en statistique et en droit du tourisme n'ayant pas répondu à l'offre technique des prestataires locaux et externes, les sessions de formation ont été réorientées vers l'utilisation du Logiciel Excel et en Statistiques appliquées au Tourisme.
Nombre de sessions de formation interne	1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés Disponibilité du budget au moment opportun.
Nombre d'agents de la DGT formés	15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés ; Idem que ci-dessus.
Nombre d'agents des hôtels de l'Etat formés	95	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés ; Idem que ci-dessus.

Analyse de l'atteinte de l'objectif pluriannuel (en bonne voie ou non)

Il y a une difficulté énorme pour atteindre cet objectif avec efficacité parce que les moyens humains (organisme de formation) et financiers à notre disposition étaient limités.

La réorientation faite n'est pas la solution idoine même si elle a permis de combler quelque peu les insuffisances internes de compétences.

OBJECTIF N° 5 : Elaborer un fichier de collecte de données sur la fréquentation des écotouristes dans les Parcs Nationaux du Gabon.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel N°1 : Avoir réalisé 1 action conjointe DGT/ANPN relative au suivi de la fréquentation touristique.

Résultat annuel N°2 : Disposer de 2 reporting trimestriels sur le suivi de la fréquentation touristique des parcs.

Résultat annuel N°3 : Avoir défini de concert DGT/ANPN des nouveaux éléments d'offre et de stratégie d'action.

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel N°1 : 2 actions conjointes DGT/ANPN relative au suivi de la fréquentation touristique ont été effectuées.

Résultat annuel N°2 : 1 reporting trimestriel sur le suivi de la fréquentation touristique des parcs est rédigé.

Résultat annuel N°3 : aucun élément d'offre et de stratégie d'action n'a été défini de concert DGT/ANPN.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé-Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'actions conjointes DGT/ANPN	nbre			1	2	1	Indicateur réorienté	
Nombre de reporting trimestriels	nbre			2	1	-1	Indicateur réorienté	
Nombre de réunions de concertation annuelle	nbre			2	0	-2	Indicateur réorienté	

Explication du niveau d'atteinte des écarts

Indicateurs	Ecart	Explications
Nombre d'actions conjointes DGT/ANPN	1	<ul style="list-style-type: none"> Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés Réactualisation du chronogramme des rencontres, révision du questionnaire de collecte, adaptation des actions à la situation actuelle et aux besoins de l'administration nationale du Tourisme.
Nombre de reporting trimestriels	-1	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année Mise à disposition du budget pour mettre en route l'équipe devant procéder à la collecte des données dans les Parcs. Raisons clés de l'éventuelle non-atteinte des résultats Attente prolongée des moyens pour les missions de collecte sur la fréquentation des écotouristes dans les parcs nationaux.
Nombre de réunions de concertation annuelle	-2	<ul style="list-style-type: none"> Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année Idem que ci-dessus. Raisons clés de l'éventuelle non-atteinte des résultats Idem que ci-dessus.

Analyse de l'atteinte de l'objectif pluriannuel (en bonne voie ou non)

L'objectif premier n'est pas encore atteint. Mais le travail réalisé avec l'ANPN nous a permis de mesurer l'étendue du travail à faire. Ce travail requiert trois (3) niveaux de réalisation que sont : la conception des matrices ; la collecte des données à l'intérieur et aux alentours des parcs ; l'analyse des données collectées.

OBJECTIF N° 6 : Labéliser les hôtels et restaurants.

Niveau de réalisation des résultats annuels)

Rappel des résultats attendus

Résultat annuel N°1 : parvenir à 30 hôtels labélisés ;
Résultat annuel N°2 : parvenir à 30 restaurants labélisés ;
Résultat annuel N°3 : effectuer 10 visites conseils dans l'année.

Résultats annuels effectivement atteints

Résultat annuel N°1 : aucun hôtel n'est labélisé ;
Résultat annuel N°2 : aucun restaurant n'est labélisé ;
Résultat annuel N°3 : 15 visites conseils ont été effectuées dans l'année.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé-Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'hôtels labélisés	nbre			30	0	-30	Indicateur réorienté	
Nombre de restaurants labélisés	nbre			30	0	-30	Indicateur réorienté	
Nombre de visites conseil effectuées	nbre			10	15	5	Indicateur réorienté	

Explication du niveau d'atteinte des écarts

Indicateurs	Ecart	Explications
Nombre d'hôtels labélisés	-30	<ul style="list-style-type: none">▪ Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année Manque de moyens pour l'opération de recensement des structures susceptibles d'être labellisées. Manque de moyens logistiques et de communication.
Nombre de restaurants labélisés	-30	<ul style="list-style-type: none">▪ Raisons clés de l'éventuelle non-atteinte des résultats Difficultés pour tenir des réunions d'information et de sensibilisations et d'organiser des ateliers avec les opérateurs et l'AGANOR
Nombre de visites conseil effectuées	5	Idem que ci-dessus. <ul style="list-style-type: none">▪ Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés ; Disponibilité du budget au moment opportun, bonne coordination des calendriers avec les opérateurs.

Analyse de l'atteinte de l'objectif pluriannuel (en bonne voie ou non)

Cet objectif n'est pas encore atteint. Les rencontres avec les opérateurs et acteurs du secteur effectuées au cours des visites conseil nous ont permis de valider nos réflexions sur les actions préalables à réaliser pour parvenir à la labellisation.

Notamment, ces actions portent sur le recensement et la classification des structures hôtelières et de restauration.

En termes de programme

Le bilan des résultats atteints ces trois dernières années

Sur le plan institutionnel, il y a des avancées significatives telles que la réorganisation des directions générales (DGT, DGH) et la création d'GABONTOUR pour mieux cadrer avec contexte et rechercher l'efficacité.

Il est nécessaire de poursuivre cette avancée en mettant en place tous les outils nécessaires au développement du secteur tourisme et hôtelier au Gabon. Il s'agit par exemple de la loi sur les activités touristiques, la création de l'observatoire du tourisme et de l'hôtellerie, l'extension du cadre institutionnel au niveau des collectivités locales.

Au niveau de la réalisation des actions, il y a encore beaucoup à faire d'autant plus que depuis 3 ans, le programme Tourisme n'a pas bénéficié de budget d'investissement (défaut de moyens conséquents). A cet effet, les grandes actions (à l'instar de la Stratégie Nationale du Tourisme) ont du mal à être validées et déployées sur toute l'étendue du territoire national.

L'évolution de ces trois dernières années (positive ou pas)

Une évolution mitigée. Autant on peut se réjouir d'une avancée sur le plan institutionnel autant nous sommes conscients qu'avec plus de moyens financiers, on aurait pu faire beaucoup plus et rendre l'activité touristique et hôtelière plus visible, attractive et compétitive.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
4.199 Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale	323 403 920	298 586 886	- 24 817 034	323 403 920	298 586 886	- 24 817 034
4.199.1 Appui et conseils aux collectivités locales	36 721 984	28 120 929	-8 601 055	36 721 984	28 120 929	-8 601 055
4.206.2 Coordination territoriale des politiques	286 681 936	270 465 957	- 16 215 979	286 681 936	270 465 957	- 16 215 979
4.206 Tourisme	446 699 048	376 286 885	- 70 412 163	446 699 048	376 286 885	- 70 412 163
4.206.1 Valorisation du patrimoine touristique	333 527 048	267 969 185	- 65 557 863	333 527 048	267 969 185	- 65 557 863
4.206.1 Valorisation du patrimoine touristique	113 172 000	108 317 700	-4 854 300	113 172 000	108 317 700	-4 854 300
Total pour la mission	770 102 968	674 873 771	- 95 229 197	770 102 968	674 873 771	- 95 229 197

Explication des principaux écarts :

Globalement la mission Aménagement du territoire et Tourisme a bénéficié d'un budget de **770 102 968 F CFA** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, dont **323 403 920 F CFA** pour le programme Coordination des politiques de développement et **446 699 048 F CFA** pour le programme Tourisme.

Ce budget global a été exécuté à hauteur **674 873 771 F CFA**, soit 87,6% des crédits votés dans la Loi de Finances Rectificative 2015.

Cette exécution favorable est davantage imputable au programme Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale qui a enregistré un taux d'exécution de **92,3%**.

L'écart enregistré est lié au non consommation du budget des directions provinciales du Haut Ogooué, au non-paiement de la cotisation de l'Organisation Mondiale du Travail et à la non-levée de la réserve obligatoire.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
4.199 Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale	323 403 920	298 586 886	- 24 817 034	323 403 920	298 586 886	- 24 817 034
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	177 734 000	160 834 000	- 16 900 000	177 734 000	160 834 000	- 16 900 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	145 669 920	137 752 886	-7 917 034	145 669 920	137 752 886	-7 917 034
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
4.206 Tourisme	446 699 048	376 286 885	- 70 412 163	446 699 048	376 286 885	- 70 412 163
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	89 082 000	87 562 000	-1 520 000	89 082 000	87 562 000	-1 520 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	267 415 808	254 022 862	- 13 392 946	267 415 808	254 022 862	- 13 392 946
Titre 4. Dépenses de transfert	90 201 240	34 702 023	- 55 499 217	90 201 240	34 702 023	- 55 499 217
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour la mission	770 102 968	674 873 771	- 95 229 197	770 102 968	674 873 771	- 95 229 197
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	266 816 000	248 396 000	- 18 420 000	266 816 000	248 396 000	- 18 420 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	413 085 728	391 775 748	- 21 309 980	413 085 728	391 775 748	- 21 309 980
Titre 4. Dépenses de transfert	90 201 240	34 702 023	- 55 499 217	90 201 240	34 702 023	- 55 499 217
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts :

Programme « Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale » :

Sur un budget de **323 403 920 F CFA**, le programme a exécuté **298 586 886 F CFA**, soit **92,3%** des crédits votés en LFR.

L'écart de **16 900 000 F CFA** en titre 2 résulte du réajustement de la masse salariale à la suite de la mise en œuvre du nouveau système de rémunération (NSR).

L'écart de **7 917 034 F CFA** en titre 3, est constitué essentiellement de la réserve obligatoire.

Programme « Tourisme » :

Sur un budget de **446 699 048 F CFA**, le programme a exécuté **376 286 885 F CFA**, soit **84,2%** des crédits votés en LFR.

L'écart observé en titre 2 représente le salaire annuel suspendu d'un agent de la main d'œuvre non permanente (MONP) dans la NGOUNIE.

L'écart observé en titre 3 correspond au budget de la direction provinciale du Haut-Ogooué qui n'a pas été consommé.

Les **55 499 217 F CFA** d'écart en titre 4 représente les crédits non consommés par l'opérateur GABONTOUR.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Numéro et intitulé du programme et titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
4	Aménagement du territoire et tourisme	770 102 968	- 95 673 197	444 000	674 873 771
4.199	Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale	323 403 920	- 24 817 034	-	298 586 886
4.206	Tourisme	446 699 048	- 70 856 163	444 000	376 286 885

Explication des mouvements de crédits :

Les mouvements de crédits enregistrés dans la mission concernent :

- Un montant de **444 000 F CFA** qui a permis au programme "Tourisme" de payer l'augmentation de la masse salariale de la MONP
- Un montant de **95 673 197 F CFA** représentant les crédits disponibles transférés dans la mission "Provisions".

PROGRAMME COORDINATION DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT ET APPUI A L'ACTION LOCALE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Coordination des politiques de Développement et Appui à l'action locale a pour vocation d'élaborer les outils d'orientation et de planification spatiale et d'apporter un appui aux collectivités locales en matière d'élaboration et mise en œuvre de leurs stratégies de développement.

En revanche, le programme ne prend pas en compte les enjeux de la Décentralisation sous leur angle juridique et institutionnel.

Ce programme, dont le responsable est **M. Antoine BOUSSOUGOU MOCKETOU**, Directeur Général de l'Appui à l'Action Locale, est mis en œuvre par deux Directions Générales :

- la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire (DGAT)
- la Direction Générale de l'Appui à l'Action Locale (DGAAL).

En tant que garant de la cohérence globale de la politique d'aménagement et de développement des territoires, le programme est en articulation forte d'une part avec l'ensemble des administrations sectorielles et d'autre part avec les programmes à vocation transversale suivants :

- Coordination des politiques urbaines
- Développement rural
- Infrastructures et équipements

Le programme comprend deux actions :

- Appui et conseil aux collectivités locales.
- Coordination territoriale des politiques

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Appui et conseil aux collectivités locales

Cette action vise le renforcement de la capacité opérationnelle des collectivités locales et la fixation des populations rurales. Cela doit se matérialiser par la réalisation des Relais de Développement Rural (**RDR**) et l'élaboration des Plans de Développements Locaux (**PDL**). Pour mener à bien ce programme, des plans de formation doivent être élaborés, afin de mettre en exergue le capital humain conformément aux dispositions prévues dans le PSGE.

ACTION N° 2 : Coordination territoriale des politiques

Cette action consiste à la mise en cohérence des politiques sectorielles d'Aménagement et de développement du territoire et d'investissement. Cela va se matérialiser par l'élaboration et la vulgarisation des outils d'aide à la décision, notamment le Schéma d'Aménagement et de Développement du Territoire (**SNADT**), les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement du Territoire (**SRADT**), les Plans d'Aménagements et de Développement des villes secondaires (**PAD**) et les Schémas d'Aménagement des zones frontalières (**SAZF**).

Pour l'élaboration de ces outils, il est nécessaire de créer le Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (**FNADT**), puis des organes de concertation que sont : la Commission Nationale d'Aménagement et de Développement du Territoire (**CNADT**), les Comités Régionaux d'Expansion Economique et Social (**CREES**).

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- l'aggravation des disparités inter et intra provinciales en matière de développement ;
- la poursuite de l'exode rural et le vieillissement corrélatif de la population dans les zones rurales ;
- la multiplicité des administrations impliquées dans la coordination des projets ayant un impact sur l'organisation spatiale ;
- L'implication progressivement croissante des partenaires au développement dans l'action de développement local ;
- la demande faite au Gabon par les organisations régionales et sous régionales (CEMAC, CEEAC) de prendre davantage en compte les enjeux d'aménagement et de développement des territoires.

Les citoyens et habitants attendent du programme qu'il améliore globalement leur cadre et conditions de vie, de travail et d'emploi dans les territoires. Ils attendent aussi d'être plus étroitement associés aux réflexions et aux décisions touchant à leur territoire et à son développement.

La société civile, à travers les diverses Associations et ONG, souhaite une plus forte cohérence globale des actions menées en matière d'aménagement et de développement, une meilleure gouvernance d'ensemble dans ces domaines. Elle attend aussi un appui technique et financier de l'Etat aux projets qu'elle met en œuvre.

Les autorités politiques, pour leur part, attendent du programme un développement économique et social accéléré, harmonieux, équilibré et cohérent du territoire ainsi qu'une optimisation de l'utilisation des ressources financières allouées aux actions d'aménagement et de développement.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif des pouvoirs publics et des partenaires en matière d'aménagement et de développement des territoires :

- l'existence d'orientations stratégiques claires (LODES, DSCR, SNADT en cours de finalisation) ;
- de nombreuses études déjà réalisées et qui ont permis d'identifier une série de projets de développement prioritaires pour les territoires (livres blancs, PAD pilotes) ;
- des premiers projets concrets de développement locaux mis en œuvre par les partenaires au développement ;

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- Des schémas d'aménagement tombés en désuétude, au niveau national comme au niveau local ;
- le nombre d'actions et résultats limités en matière d'organisation de l'espace et de développement territorial ;
- le caractère embryonnaire du système d'information sur les territoires, la non maîtrise des données de base sur les territoires ;
- La lourdeur des circuits de validation administratifs et politiques des documents d'orientation, schémas directeurs, projets de création de structures ou instances proposées par l'administration ; parfois la non-validation de ces documents ou projets ;
- le manque de coordination entre les administrations sectorielles et les administrations de planification ;
- la coopération insuffisante avec les autres programmes porteurs d'une vision et d'une action transversale sur l'organisation de l'espace (coordination des politiques urbaines, Développement rural) ;
- L'absence d'outils et mécanismes dédiés au financement des projets de développement des territoires locaux.

ENJEUX

Promouvoir un aménagement et un développement équilibré et durable du territoire, en coopération étroite avec les administrations sectorielles, les collectivités locales et les autres acteurs concernés.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : avoir produit d'ici 2017, 93 documents de planification spatiale.

OBJECTIF N°2 : Avoir mis en place, d'ici 2017, les organes de coordination (CIADT, CNADT, CREES) et un instrument de financement (FNADT) des actions de planification.

OBJECTIF N°3 : Sur la période 2014-2017, avoir mis en place et fait fonctionner 30 Relais de Développement Rural (RDR).

.

OBJECTIF N°4 : Améliorer le cadre de travail des personnels du programme

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1: avoir produit d'ici 2017, 93 documents de planification spatiale.

Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : faire adopter le SNADT
- Résultat annuel attendu 2 : élaborer 2 Livres Blancs des provinces du Gabon
- Résultat annuel attendu 3 : élaborer 5 PAD
- Résultat annuel attendu 4 : élaborer 9 PDL

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel attendu 1 : SNADT est réalisé à 95 %
- Résultat annuel attendu 2 : aucun livre blanc élaboré
- Résultat annuel attendu 3 : aucun PAD élaboré
- Résultat annuel attendu 4 : aucun PDL élaboré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement du SNADT	%	70	90	100	95	-5	100	100
Nombre de Livres Blancs	Nombre	-	-	2	0	-2	9	9
Nombre de PAD cumulé élaborés	Nombre	-	-	5	0	-5	5	10
Nombre de PDL cumulés	Nombre	-	-	-	-	-	3	9

Source : DGAT/DGAAL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 :

Le SNADT n'a pas encore été validé et adopté mais le travail est terminé, puisque les actions suivantes ont été réalisées : production des TDR ; envoi des correspondances de la présentation du rapport provisoire au Ministre de tutelle, consultations juridiques des administrations habilitées.

Le prestataire a réalisé le SNADT dans les délais, mais n'a pas été entièrement payé en raison de la déprogrammation du financement de la SNADT dans la LFR. Il n'a donc pas fourni le livrable, empêchant de passer à la phase de validation et d'adoption. C'est pourquoi l'objectif n'a été atteint qu'à hauteur de 95 %. Il importe donc d'assurer le règlement du prestataire en 2016, pour permettre l'atteinte de l'objectif.

Résultat annuel 2 :

Concernant le résultat annuel 2 relatif aux Livres Blancs des provinces du Gabon, la phase préparatoire a été achevée : lecture des anciens livres blancs, identification des rubriques à actualiser, élaboration des TDR, définition de la méthodologie d'actualisation, élaboration des supports d'enquêtes, établissement du chronogramme d'activités.

Il faut en 2016, réaliser les actions suivantes : réaliser la phase d'exploration ; effectuer la collecte des données socio – économiques sur le terrain ; les analyser; effectuer la rédaction des rapports ; organiser et animer un atelier de validation des livres blancs ; commander l'impression des Livres Blancs. Le financement de ce plan d'action n'est pas assuré en 2016.

Résultat annuel 3 :

Le Comité d'examen des TDR n'a retenu que le financement de 4 Plans d'Aménagement et Développement sur 5 : ceux des Villes de Gamba, Bitam, Lastourville et Ndéndé. En dépit de l'absence de crédits d'investissement, la phase préparatoire a été achevée. Elle a consisté à : élaborer les TDR, définir la démarche méthodologique,

élaborer les supports d'enquêtes et établir les chronogrammes d'activités. Toutefois, aucun financement n'a été alloué en 2016 pour l'élaboration des PAD.

Résultat annuel 4 :

La phase préparatoire du projet portant sur les 9 PDL à élaborer, a été achevée : élaboration des TDR et transmission au budget pour examen en vue du financement ; définition de la démarche méthodologique ; élaboration des supports d'enquêtes, établissement des chronogrammes d'activités.

Aucun financement n'est prévu en 2016 afin d'assurer la production des 9 PDL par la réalisation des actions suivantes : collecte des données socio – économiques sur le terrain ; traitement et analyse de ces données ; rédaction des rapports ; organisation et animation d'un atelier de validation des PDL ; impression des Plans de Développement Local.

OBJECTIF N° 2 : Avoir mis en place, d'ici 2017, les organes de coordination (CIADT, CNADT, CREES) et un instrument de financement (FNADT) des actions de planification.

Résultats annuels attendus :

- Résultat annuel attendu 1 : Mettre en place le CIADT
- Résultat annuel attendu 2: Mettre en place le CNADT
- Résultat annuel attendu 3 : Mettre en place les CREES
- Résultat annuel attendu 4 : Mettre en place le FNADT

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel attendu 1 : CIADT non mis en place
- Résultat annuel attendu 2 : CNADT non mis en place
- Résultat annuel attendu 3 : CREES non mis en place
- Résultat annuel attendu 4 : FNADT non mis en place

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Mettre en place le CIADT	Nombre	-	-	1	0	-1	1	1
Mettre en place le CNADT	Nombre	-	-	1	0	-1	0	1
Mettre en place les CREES	Nombre	-	-	9	0	-9	9	9
Mettre en place le FNADT	Nombre	-	-	1	0	-1	0	1

Source : DGAT/DGAAL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultats annuels 1,2 et 3 :

S'agissant de la mise en place des organes de coordination, le dispositif institutionnel proposé par le Bureau d'études a été examiné et amendé. Il a été convenu de travailler sur le CIADT et les CREES, au titre de l'exercice budgétaire 2015. Pour ces deux organes, des Termes de Référence (TDR) et un plan d'action ont été réalisés.

Ces projets de textes devront être corrigés par les administrations habilitées, lors d'un séminaire atelier. Par ailleurs, leur adoption est étroitement liée au paiement du SNADT et à son adoption.

Résultat annuel 4 :

S'agissant du résultat annuel portant sur le FNADT, quelques activités préliminaires ont été réalisées, notamment la réalisation d'une mission d'imprégnation à la DATAR en France et l'élaboration du TDR y relatif.

OBJECTIF N° 3 : Sur la période 2014-2017, avoir mis en place et fait fonctionner 30 Relais de Développement Rural (RDR).

Résultat annuel attendu

- Résultat annuel attendu : Réaliser 9 études de projets de mise en place et de fonctionnement des RDR pilotes.

Résultat annuel effectivement atteint

- Résultat annuel : aucune étude réalisée

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Réaliser 9 études de projets de mise en place et de fonctionnement des RDR pilotes	Nombre	-	-	9	0	-9	9	30

Source : DGAT/DGAAL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les TDR de ce projet ont été réalisés. Des avancées sont à noter à travers des missions de terrain dans le cadre de l'identification des villages RDR : 3 localités éligibles en RDR.

Le financement attendu n'a pas été mis à disposition. Là encore, l'objectif pluriannuel n'est pas en bonne voie.

Aucun financement n'est prévu en 2016 pour mener à bien les actions suivantes : identification de tous les villages RDR concernés ; après cela, collecte des données socio-économiques dans tous les villages ; analyse des données et rédaction des rapports ; organisation et animation d'un atelier de validation des données au niveau de chaque localité ; élaboration des plans concertés d'aménagement et de développement de chaque village ; organisation et animation d'un atelier de validation de ces plans ; réalisation des RDR.

OBJECTIF N° 4 : D'ici 2017, avoir amélioré le cadre de travail des personnels du programme

Résultats annuels attendus :

- **Résultat annuel attendu 1**: obtenir 10 parcelles pour la construction des bâtiments devant abriter les administrations du programme au niveau central et déconcentré.
- **Résultat annuel attendu 2** : produire 19 TDR pour la construction des bâtiments du programme (dont 1 au niveau central, 9 au niveau déconcentré et 9 pour les logements d'astreintes des responsables provinciaux).

Résultats annuels effectivement atteints

- **Résultat annuel attendu 1** : aucun TDR élaboré
- **Résultat annuel attendu 2** : aucune parcelle acquise

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de TDR élaborés	Nombre	-	-	19	0	-19	0	19
Nombre de parcelles obtenues	Nombre	-	-	10	0	-10	0	10

Source : DGAT/DGAAL

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Pour les résultats annuels 1 et 2, les Termes de Référence du projet ont été élaborés, des correspondances de la DGAT à l'ANUTTC ont été transmises pour la demande des parcelles. De plus, des entretiens avec les responsables des services habilités ont eu lieu. De ces entretiens, il ressort que le projet a trouvé l'assentiment et l'appui de l'ANUTTC pour l'acquisition des parcelles dans chaque province du Gabon.

Cependant, ces actions demeurent à ce jour sans suite et le projet de construction des nouveaux bâtiments administratifs semble ne pas avoir été retenu par les Autorités de l'Etat.

Il convient de redéfinir les résultats attendus de cet objectif en les orientant vers l'amélioration des conditions de travail des agents du programme.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
4.199 .1 Appui et conseils aux collectivités locales	36 721 984	28 120 929	-8 601 055	36 721 984	28 120 929	-8 601 055
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	13 308 000	5 913 000	-7 395 000	13 308 000	5 913 000	-7 395 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	23 413 984	22 207 929	-1 206 055	23 413 984	22 207 929	-1 206 055
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
4.206. 2 Coordination territoriale des politiques	286 681 936	270 465 957	- 16 215 979	286 681 936	270 465 957	- 16 215 979
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	164 426 000	154 921 000	-9 505 000	164 426 000	154 921 000	-9 505 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	122 255 936	115 544 957	-6 710 979	122 255 936	115 544 957	-6 710 979
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme	323 403 920	298 586 886	-24 817 034	323 403 920	298 586 886	-24 817 034
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	177 734 000	160 834 000	-16 900 000	177 734 000	160 834 000	-16 900 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	145 669 920	137 752 886	-7 917 034	145 669 920	137 752 886	-7 917 034
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explications des principaux écarts :

Sur un budget de **323 403 920 F CFA**, le programme a exécuté **298 586 886 F CFA**, soit **92,3%** des crédits votés en LFR.

En titre 2, Le montant affecté de **177 734 000 F CFA** représente la masse salariale de la main d'œuvre non permanente. L'écart de **16 900 000 F CFA** est lié à la surestimation de ce poste de dépense.

Pour ce qui est du titre 3, sur les **145 669 920 F CFA** ouverts, **137 752 886 F CFA**, ont été exécutés. L'écart représente essentiellement la réserve obligatoire non levée.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
4.199	Coordination des politiques de développement et appui à l'action locale	323 403 920	- 24 817 034	-	298 586 886
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	177 734 000	- 16 900 000	-	160 834 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	145 669 920	- 7 917 034	-	137 752 886
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explications des mouvements de crédits :

Les mouvements de crédits retracés dans le tableau ci-dessus représentent les crédits disponibles du programme en fin d'exercice budgétaire redéployés dans la mission "Provisions".

Annulations

Le programme n'a pas effectué d'annulation de crédits.

Reports

Le programme n'a pas effectué de reports de crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2013	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie A	-	89	89	1	10	9	98
Permanents	-	89	89	1	10	9	98
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie B	-	45	45	0	1	1	46
Permanents	-	45	45	0	1	1	46
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents de catégorie C	-	15	15	0	1	1	16
Permanents	-	-	-	-	-	-	-
Non permanents	-	-	-	-	-	-	-
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	-	-	-	-	-	-	-
Main d'œuvre non permanente	-	64	64	0	4	4	68
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	-	213	213	1	16	15	228

Explication des évolutions :

L'évolution des effectifs du programme trouve sa justification dans la nécessité de couvrir les activités et les actions liées au fonctionnement. Ainsi, 9 agents de catégorie A, 1 agent de catégorie B et 4 agents de la MONP ont été recrutés pour le renforcement des capacités techniques des services.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de l'administration. MONP	177.734.000	177.734.000	177.734.000	160 834 000	0	-16 900 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	-	-	-	-	-	-
Total des crédits de titre 2 consommés	177.734.000	177.734.000	177.734.000	160 834 000	0	-16 900 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les responsables du programme maîtrisent les effectifs de la MONP, qui ont évolué tout au long de l'année passant progressivement de **64 agents** en janvier 2015 à **68** au 31 décembre 2015.

Par ailleurs, le montant effectif du titre 2, qui est de **177 734 000 F CFA** correspond à la MONP, la solde permanente étant gérée au Ministère du Budget. L'écart de **16 900 000 F CFA** est lié au relèvement des salaires des agents de l'Etat dans le NSR.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
ACTION 1 : Appui Conseil aux collectivités locales	23 413 984	23 413 984	22 207 929	22 207 929	-1 206 055	-1 206 055
Identification de 3 localités éligibles en RDR (activités de l'objectif 3 du PAP 2015)	14 122 589	14 122 589	13 416 460	13 416 460	-706 129	-706 129
Formation des agents à la collecte des données socio-économiques dans les localités RDR identifiées	5 263 158	5 263 158	5 000 000	5 000 000	-263 158	-263 158
Fonctionnement régulier du service	4 028 237	4 028 237	3 791 469	3 791 469	-236 768	-236 768
ACTION 2 : Coordination des politiques de développement territoriale	122 255 936	122 255 936	115 544 957	115 544 957	-6 710 979	-6 710 979
Elaboration des TDR de l'adoption du SNADT	4 500 000	4 500 000	4 275 000	4 275 000	-225 000	-225 000
Elaboration des TDR des Livres Blancs	4 500 000	4 500 000	4 275 000	4 275 000	-225 000	-225 000
Elaboration des supports d'enquêtes des Livres Blancs au niveau central et déconcentré	4 500 000	4 500 000	4 275 000	4 275 000	-225 000	-225 000

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Validation des Supports d'enquêtes des Livres Blancs au niveau central et déconcentré	4 000 000	4 000 000	3 800 000	3 800 000	-200 000	-200 000
Elaboration des documents de sensibilisation relative aux PAD de Ndendé, Bitam, Lastourville et gamba	1 750 509	1 750 509	1 662 984	1 662 984	-87 525	-87 525
Elaboration des supports d'enquête des PAD de Ndendé, Bitam, Lastourville et Gamba	4 000 000	4 000 000	3 800 000	3 800 000	-200 000	-200 000
Validation des Supports d'enquêtes des PAD de Ndendé, Bitam, Lastourville et Gamba	2 000 000	2 000 000	1 900 000	1 900 000	-100 000	-100 000
Elaboration des TDR du CIADT et des CREES	2 300 000	2 300 000	2 185 000	2 185 000	-115 000	-115 000
Validation des projets de textes du CIADT et des CREES au niveau central	2 500 000	2 500 000	2 375 000	2 375 000	-125 000	-125 000
Fonctionnement Permanent des services et loyers des Directeurs Provinciaux	92 205 427	92 205 427	86 996 973	86 996 973	-5 208 454	-5 208 454
Total des crédits de titre 3 consommés	145 669 920	145 669 920	137 752 886	137 752 886	-7 917 034	-7 917 034

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

ACTION 1 : Appui aux collectivités locales

Les crédits de cette action sont exécutés par l'UO 1

A défaut de crédits d'investissement, l'UO1 a utilisé **22 207 929 F CFA** de ses crédits de biens et services aussi bien pour son fonctionnement que pour réaliser des missions de terrain relevant de l'investissement. Ces dernières visaient l'identification de localités éligibles en Relais de Développement Rural (RDR), afin de progresser vers l'atteinte du résultat annuel de l'objectif 3. Ces missions ont nécessité les dépenses suivantes :

- la formation des agents à la collecte des données socio-économiques dans les localités RDR identifiées : **5 000 000 F CFA** ;
- Identification de 3 localités éligibles en RDR (activités de l'objectif 3 du PAP 2015) : **13 416 460 F CFA**
- Fonctionnement régulier des services : **3 791 469 F CFA**.

Action 2 : Coordination des politiques territoriales (UO 2 et UO déconcentrées) : 115 544 957 F CFA

A défaut de crédits d'investissement, l'UO 2 et les UO déconcentrées ont utilisé leurs crédits de biens et services pour les activités suivantes :

- élaboration des TDR de l'adoption du SNADT : **4 275 000 F CFA**
- élaboration des TDR des Livres Blancs : **4 275 000 F CFA** ;
- élaboration des supports d'enquêtes des Livres Blancs au niveau central et déconcentré **4 275 000 F CFA** ;
- validation des Supports d'enquêtes des Livres Blancs au niveau central et déconcentré : **3 800 000 F CFA** ;
- élaboration des documents de sensibilisation relative aux PAD de Ndendé, Bitam, Lastourville et gamba : **1 662 984 F CFA** ;
- Elaboration des supports d'enquête des PAD de Ndendé, Bitam, Lastourville et Gamba : **3 800 000 F CFA** ;
- validation des Supports d'enquêtes des PAD de Ndendé, Bitam, Lastourville et Gamba : **1 900 000 F CFA** ;
- élaboration des TDR du CIADT et des CREES : **2 185 000 F CFA** ;

- validation des projets de textes du CIADT et des CREES au niveau central : **2 375 000 F CFA** ;
- Fonctionnement Permanent des services et loyers des Directeurs Provinciaux : **86 996 973 F CFA**.

TITRE 4: DEPENSES DE TRANSFERT

Le programme n'a pas bénéficié des crédits du titre 4 - dépenses de transfert.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme n'a pas bénéficié des crédits du titre 5 - dépenses d'investissement.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

Il n'y a aucun opérateur rattaché au programme.

PROGRAMME : TOURISME

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme a pour vocation le développement d'un tourisme durable. Le tourisme reste l'un des principaux secteurs d'avenir pour l'économie Gabonaise et contribue au produit intérieur brut (PIB) à hauteur de 6%. Ce secteur est parmi les premières industries du monde par sa forte valeur ajoutée et du nombre d'emplois directs, indirects et induits qu'il crée.

En 2011, le Gouvernement a mis en place une politique du secteur touristique pour qu'il constitue un vecteur majeur de développement du pays et de réduction de la pauvreté. Ces choix stratégiques vont permettre aux hautes autorités du pays de préparer l'après pétrole et de faire de notre pays une vraie destination touristique dans la sous-région et le monde.

Ce programme est mis en œuvre par deux Directions Générales :

- La Direction Générale du Tourisme (DGT) ;
- La Direction Générale de l'Hôtellerie (DGH).

En tant que garant de la cohérence globale de la politique de développement du Tourisme, le programme est en articulation forte avec :

- L'Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (GABONTOUR) en qualité d'opérateur ;
- L'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) en qualité de partenaire.

Le programme comprend deux actions :

- La Valorisation du patrimoine touristique ;
- L'Hôtellerie.

Le champ du programme recouvre :

- Le contrôle, l'identification, et la classification de toutes les entreprises touristiques et hôtelières ;
- Le code du tourisme ;
- La formation du personnel de l'Administration Nationale du Tourisme ;
- La promotion et commercialisation de la Destination Gabon ;
- La création des Zones d'intérêt touristique ;
- La délivrance des licences aux investisseurs du secteur touristique et hôtelier et des loisirs ;
- Le renforcement du système statistique du tourisme et du compte satellite du tourisme ;
- L'étude du système d'offre touristique ;
- La promotion des circuits touristiques, d'aires protégées, réserves et parcs nationaux ;
- La mise en place avec l'ANPN, d'un outil de mesure pour maîtriser les flux touristiques des treize parcs nationaux.

Le champ du programme ne recouvre pas :

- La gestion des parcs nationaux, car elle relève de l'Agence Nationale des Parcs Nationaux ;
- Le désenclavement des parcs et autres sites touristiques ;
- La construction ou l'amélioration des salles de réunions et de conférences ;
- La création ou l'amélioration des aéroports ou des routes.
- L'amélioration de la desserte aérienne ;
- L'amélioration du transport ferroviaire, fluvial, lagunaire et maritime.
- L'accueil des touristes aux frontières pour la vérification de leurs pièces.
- La valorisation des parcs nationaux et aires protégées.

ACTION N° 1 : VALORISATION DU PATRIMOINE TOURISTIQUE

L'action « Valorisation du patrimoine touristique » recouvre :

- L'identification du patrimoine naturel et culturel ;
- Le recensement du patrimoine pour en savoir les potentialités ;
- L'élaboration d'une typologie générale du patrimoine naturel et culturel ;
- La promotion des atouts touristiques de chaque province.

ACTION N° 2 : HOTELLERIE

L'action « Hôtellerie » recouvre :

- L'identification, l'inventaire, le contrôle de tous les hôtels, restaurants et la parahôtellerie ;
- La classification de tous les hôtels, restaurants et autres entreprises touristiques ;
- L'organisation d'un atelier en faveur des hôteliers et restaurateurs sur la qualité des services avec les services compétents des Administrations publiques et privées ;
- La sensibilisation des opérateurs du secteur du bien-fondé de la labellisation.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le processus de développement économique, social et culturel dans lequel notre pays est engagé et dont l'axe fondamental est la diversification de l'économie, repose sur la volonté politique du Président de la République, Chef de l'Etat, et la détermination du Gouvernement, de réduire la pauvreté et d'assurer le mieux-être des gabonaises et des gabonais.

Dans cette démarche, le tourisme compte parmi les atouts naturels que notre pays considère comme étant les vecteurs par excellence, de croissance économique, en ce qu'ils véhiculent des effets directs, indirects ou induits, spontanés et rapidement accessibles.

Aujourd'hui, si le tourisme est présenté comme une des premières industries du monde, c'est en considération de l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages, augmentation consécutive à un accroissement continu des ressources affectées aux loisirs des voyageurs. L'augmentation croissante de la part des autres pays dans cette industrie résulte de la recherche par les touristes de nouvelles destinations qui associent le loisir, la qualité de l'environnement et la biodiversité.

En matière de tourisme, le Gabon dispose d'énormes potentialités qui constituent, en même temps un vivier d'investissements et un bassin d'emplois, ne demandant qu'à être valorisés et exploités pour l'expansion de l'industrie du tourisme et partant de l'économie nationale.

Pour booster le secteur touristique, plusieurs cadres ont été intégrés grâce à la politique des hautes autorités du pays qui place l'Homme au centre de tout développement.

L'Etat des lieux et le diagnostic révèlent les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces du secteur tourisme et de son administration.

Atouts ou forces :

Le Gabon est un véritable paradis terrestre à en juger par l'immensité et l'abondance de ses potentialités :

- Emplacement géographique de choix ;
- Stabilité politique ;
- Population pacifique et légendaire ;
- Faune : grands mammifères (baleines à bosse, éléphants, tortues luth, etc.) ;
- Flore : biodiversité des plantes, essences naturelles (bois) ;
- Cadre naturel favorable à la recherche ;
- Qualité des sites à vocation touristique ;
- Soutien de la communauté internationale ;
- 800 km de côtes ;
- 80% de forêts sur toute l'étendue du territoire national ;
- 13 parcs nationaux qui occupent 11% du territoire national ;
- Sites et monuments historiques ;
- Cultures et traditions riches et variées ;

- Art culinaire diversifié ;
- Artisanat riche et dynamique.

Handicaps ou faiblesses :

Le Gabon a encore un assez grand nombre de handicaps ou faiblesses sur lesquels il faut progressivement agir pour tirer véritablement parti de ses atouts :

- Faiblesse de la promotion et de commercialisation ;
- Manque de produits touristiques connus à l'étranger ;
- Offre de la compagnie aérienne coûteuse à garantie de qualité de service et de sécurité ;
- Mauvais état des routes ;
- Climat équatorial quelque peu difficile en saison de pluie ;
- Pistes nécessitant de gros efforts de réhabilitation ou de construction ;
- Mauvaise qualité de l'offre hôtelière ;
- Destination peu connue ;
- Manque de concertation entre administrations et entre administrations et opérateurs ;
- Absence de certification.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : Faire du Gabon une destination de référence mondiale dans le tourisme ;
- **Enjeu 2** : Faire du tourisme un vecteur majeur du développement et de la lutte contre la pauvreté.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N° 1 : Renforcer les capacités professionnelles des Agents du Secteur Tourisme.

OBJECTIF N° 2 : Produire des données statistiques sur la fréquentation touristique sur le territoire national

OBJECTIF N° 3 : Labéliser les hôtels et restaurants

OBJECTIF N° 1 : Renforcer les capacités professionnelles des Agents du Secteur Tourisme.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu N°1 : être parvenu à former 5 cadres formateurs relais internes à la DGT pour animer des sessions de formation sur les aspects relatifs à la législation spécifique au tourisme et aux leviers de développement sectoriel.
- Résultat annuel attendu N°2 : avoir organisé 1 session de formation interne pour 20 agents de la DGT par les formateurs relais.
- Résultat annuel attendu N°3 : être parvenu à donner un complément de formation à 5 personnes employées dans les structures hôtelières de l'Etat dans le domaine de la cuisine, hébergement, accueil et management.
- Résultat annuel attendu N°4 : avoir formé 15 agents de GABONTOUR dans le domaine de la valorisation, promotion et commercialisation des produits touristiques.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun cadre formateur relais interne n'a été formé à la DGT pour animer des sessions de formation sur les aspects relatifs à la législation spécifique au tourisme et aux leviers de développement sectoriel.
- Résultat annuel N°2 : 2 sessions de formation interne ont été organisées pour 20 agents de la DGT par les formateurs relais.
- Résultat annuel N°3 : 20 actions de formation complémentaire ont été données à 5 personnes employées dans les structures hôtelières de l'Etat dans le domaine de la cuisine, hébergement, accueil et management.
- Résultat annuel N°4 : 110 opérateurs et acteurs du secteur tourisme ont été formés dans le domaine de la valorisation, promotion et commercialisation des produits touristiques

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Prévision	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé-Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de formateurs relais formés en interne	nbre			5	0	-5	Indicateur réorienté	
Nombre de sessions de formation interne	nbre			1	2	1	Indicateur réorienté	
Nombre d'agents de la DGT formés	nbre			5	20	15	Indicateur réorienté	
Nombre d'agents des hôtels de l'Etat formés	nbre			15	110	95	Indicateur réorienté	

Source : DGT/DGH

Explication du niveau d'atteinte des écarts

Indicateurs	Ecarts	Explications
Nombre de formateurs relais formés en interne	-5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année Absence de l'outil de travail (outils informatiques, fournitures de bureau), difficulté financières pour le déplacement afin de rassembler les informations. ▪ Raisons clés de l'éventuelle non-atteinte des résultats L'enveloppe allouée pour la formation en statistique et en droit du tourisme n'ayant pas répondu à l'offre technique des prestataires locaux et externes, les sessions de formation ont été réorientées vers l'utilisation du Logiciel Excel et en Statistiques appliquées au Tourisme.

Nombre de sessions de formation interne	1	▪ Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés Disponibilité du budget au moment opportun.
Nombre d'agents de la DGT formés	15	▪ Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés ; Idem que ci-dessus.
Nombre d'agents des hôtels de l'Etat formés	95	▪ Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés ; Idem que ci-dessus.

Analyse de l'atteinte de l'objectif pluriannuel (en bonne voie ou non)

Il y a une difficulté énorme pour atteindre cet objectif avec efficacité parce que les moyens humains (organisme de formation) et financiers à notre disposition étaient limités.

Au regard de la forte demande des acteurs et opérateurs du secteur Tourisme, l'objectif de la formation a été réorienté au détriment des agents de GABONTOUR comme initialement prévu.

Compte tenu du fait que l'enveloppe allouée pour la formation en statistiques et en droit du tourisme n'a pas répondu à l'offre technique des prestataires locaux et externes, les sessions de formation ont été réorientées vers l'utilisation du Logiciel Excel et en Statistiques appliquées au Tourisme.

La réorientation faite n'est pas la solution idoine même si elle a permis de combler quelque peu les insuffisances internes de compétences.

OBJECTIF N° 2 : Elaborer un fichier de collecte de données sur la fréquentation des écotouristes dans les Parcs Nationaux du Gabon.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : Avoir réalisé 1 action conjointe DGT/ANPN relative au suivi de la fréquentation touristique
- Résultat annuel N°2 : Disposer de 2 reporting trimestriels sur le suivi de la fréquentation touristique des parcs
- Résultat annuel N°3 : Avoir défini de concert DGT/ANPN des nouveaux éléments d'offre et de stratégie d'action

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : 2 actions conjointes DGT/ANPN relative au suivi de la fréquentation touristique ont été effectuées.
- Résultat annuel N°2 : 1 reporting trimestriel sur le suivi de la fréquentation touristique des parcs est rédigé.
- Résultat annuel N°3 : aucun élément d'offre et de stratégie d'action n'a été défini de concert DGT/ANPN.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé-Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'actions conjointes DGT/ANPN	nbre			1	2	1	<i>Indicateur réorienté</i>	
Nombre de reporting trimestriels	nbre			2	1	-1	<i>Indicateur réorienté</i>	
Nombre de réunions de concertation annuelle	nbre			2	0	-2	<i>Indicateur réorienté</i>	

Source : DGT/DGH

Explication du niveau d'atteinte des écarts

Indicateurs	Ecarts	Explications
Nombre d'actions conjointes DGT/ANPN	1	▪ Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés Réactualisation du chronogramme des rencontres, révision du questionnaire de collecte, adaptation des actions à la situation actuelle et aux besoins de l'administration nationale du Tourisme.

Nombre de reporting trimestriels	-1	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année Mise à disposition du budget pour mettre en route l'équipe devant procéder à la collecte des données dans les Parcs. ▪ Raisons clés de l'éventuelle non-atteinte des résultats Attente prolongée des moyens pour les missions de collecte sur la fréquentation des écotouristes dans les parcs nationaux.
Nombre de réunions de concertation annuelle	-2	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année Idem que ci-dessus. ▪ Raisons clés de l'éventuelle non-atteinte des résultats Idem que ci-dessus.

Analyse de l'atteinte de l'objectif pluriannuel (en bonne voie ou non)

L'objectif premier n'est pas encore atteint. Mais le travail réalisé avec l'ANPN nous a permis de mesurer l'étendue du travail à faire.

Ce travail requiert trois (3) niveaux de réalisation que sont : la conception des matrices ; la collecte des données à l'intérieur et aux alentours des parcs ; l'analyse des données collectées.

OBJECTIF N° 3 : Labéliser les hôtels et restaurants.

Niveau de réalisation des résultats annuels)

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : parvenir à 30 hôtels labélisés
- Résultat annuel N°2 : parvenir à 30 restaurants labélisés
- Résultat annuel N°3 : effectuer 10 visites conseils dans l'année.

Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun hôtel n'est labélisé
- Résultat annuel N°2 : aucun restaurant n'est labélisé
- Résultat annuel N°3 : 15 visites conseils ont été effectuées dans l'année

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2013 Réalisation	2014 Réalisation	2015 Prévision PAP	2015 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé-Prévision)	2016 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'hôtels labélisés	nbre			30	0	-30	<i>Indicateur réorienté</i>	
Nombre de restaurants labélisés	nbre			30	0	-30	<i>Indicateur réorienté</i>	
Nombre de visites conseil effectuées	nbre			10	15	5	<i>Indicateur réorienté</i>	

Source : DGT/DGH

Explication du niveau d'atteinte des écarts

Indicateurs	Ecart	Explications
Nombre d'hôtels labélisés	-30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés et imprévus rencontrés durant l'année Manque de moyens pour l'opération de recensement des structures susceptibles d'être labellisées. Manque de moyens logistiques et de communication. ▪ Raisons clés de l'éventuelle non-atteinte des résultats Difficultés pour tenir des réunions d'information et de sensibilisations et d'organiser des ateliers avec les opérateurs et l'AGANOR
Nombre de restaurants labélisés	-30	Idem que ci-dessus.
Nombre de visites conseil effectuées	5	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions qui ont permis de dépasser les résultats annuels visés ; Disponibilité du budget au moment opportun, bonne coordination des calendriers avec les opérateurs.

Analyse de l'atteinte de l'objectif pluriannuel (en bonne voie ou non)

Cet objectif n'est pas encore atteint. Les rencontres avec les opérateurs et acteurs du secteur effectuées au cours des visites conseil nous ont permis de valider nos réflexions sur les actions préalables à réaliser pour parvenir à la labellisation.

Notamment, ces actions portent sur le recensement et la classification des structures hôtelières et de restauration.

En termes de programme

Le bilan des résultats atteints ces trois dernières années

Sur le plan institutionnel, il y a des avancées significatives telles que la réorganisation des directions générales (DGT, DGH) et la création d'GABONTOUR pour mieux cadrer avec contexte et rechercher l'efficacité.

Il est nécessaire de poursuivre cette avancée en mettant en place tous les outils nécessaires au développement du secteur tourisme et hôtelier au Gabon. Il s'agit par exemple de la loi sur les activités touristiques, la création de l'observatoire du tourisme et de l'hôtellerie, l'extension du cadre institutionnel au niveau des collectivités locales.

Au niveau de la réalisation des actions, il y a encore beaucoup à faire d'autant plus que depuis 3 ans, le programme Tourisme n'a pas bénéficié de budget d'investissement (défaut de moyens conséquents). A cet effet, les grandes actions (à l'instar de la Stratégie Nationale du Tourisme) ont du mal à être validées et déployées sur toute l'étendue du territoire national.

L'évolution de ces trois dernières années (positive ou pas)

Une évolution mitigée. Autant on peut se réjouir d'une avancée sur le plan institutionnel autant nous sommes conscients qu'avec plus de moyens financiers, on aurait pu faire beaucoup plus et rendre l'activité touristique et hôtelière plus visible, attractive et compétitive.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2015 (a)	AE engagés en 2015 (b)	Ecart (b) - (a)	CP ouverts en LFR pour 2015 (c)	CP consommés en 2015 (d)	Ecart (d) - (c)
4.206.1	Valorisation du patrimoine touristique	333 527 048	267 969 185	-65 557 863	333 527 048	267 969 185	-65 557 863
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	81 510 000	79 546 000	- 1 964 000	81 510 000	79 546 000	- 1 964 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	161 815 808	153 721 162	- 8 094 646	161 815 808	153 721 162	- 8 094 646
	Titre 4. Dépenses de transfert	90 201 240	34 702 023	- 55 499 217	90 201 240	34 702 023	- 55 499 217
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
4.206.1	hôtellerie	113 172 000	108 317 700	- 4 854 300	113 172 000	108 317 700	- 4 854 300
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	7 572 000	8 016 000	444 000	7 572 000	8 016 000	444 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	105 600 000	100 301 700	- 5 298 300	105 600 000	100 301 700	- 5 298 300
	Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme		446 699 048	376 286 885	- 70 412 163	446 699 048	376 286 885	- 70 412 163
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	89 082 000	87 562 000	- 1 520 000	89 082 000	87 562 000	- 1 520 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	267 415 808	254 022 862	- 13 392 946	267 415 808	254 022 862	- 13 392 946
	Titre 4. Dépenses de transfert	90 201 240	34 702 023	- 55 499 217	90 201 240	34 702 023	- 55 499 217
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-

Explication des principaux écarts

Explication des écarts de l'action valorisation du patrimoine touristique : 65 557 863 F CFA

- L'écart du titre 2 (**1 964 000 F CFA**) s'explique par la suspension de salaire à un agent de la MONP à l'intérieur du pays (Ngounié).
- L'écart du titre 3 (**8 094 646 F CFA**) correspond à la réserve obligatoire non levée.
- L'écart du titre 4 (**55 494 217 F CFA**) s'explique par le faible taux d'exécution de l'opérateur GABONTOUR et le non versement de la cotisation internationale l'OMT.

Explication des écarts de l'action hôtellerie : 4 854 300 F CFA

- L'écart du titre 2 (**444 000 F CFA**) correspond au reliquat lié au réajustement de salaires suite à la mise en œuvre du Nouveau Système de Rémunération.
- L'écart du titre 3 (**5 298 300 F CFA**) correspond à la réserve obligatoire non levée.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU SEIN DU PROGRAMME

Numéro et intitulé du programme et Titre		Crédits votés dans la LFR 2015 (a)	Mouvements : débit (b)	Mouvements : crédit (c)	Exécutions 2015 (d)
4.206	Tourisme	446 699 048	- 70 856 163	444 000	376 286 885
	Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-
	Titre 2. Dépenses de personnel	89 082 000	- 1 964 000	444 000	87 562 000
	Titre 3. Dépenses de biens et services	267 415 808	- 13 392 946	-	254 022 862
	Titre 4. Dépenses de transfert	90 201 240	- 55 499 217	-	34 702 023
	Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-
	Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-

Explication des mouvements de crédits :

Les mouvements de crédits en entrée de **444 000 F CFA** représentent le réajustement de la masse salariale de la MONP dû au nouveau système de rémunération en cours depuis Juillet 2015.

Les crédits disponibles du programme, en fin d'exercice budgétaire, ont fait l'objet d'un transfert vers la mission "Provisions".

Annulations

Le programme n'a pas effectué d'annulation de crédits.

Reports

Le programme n'a pas effectué de reports de crédits.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2013	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2014	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2015	Mouvements d'effectifs en 2015			Effectifs au 31.12. 2015
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie			5	3	0	-3	2
Agents de catégorie A			86	5	0	-5	81
Permanents			70	3	0	-3	67
Non permanents			16	2	0	-2	14
Agents de catégorie B			56	0	0	0	56
Permanents			54	0	0	0	54
Non permanents			2	0	0	0	2
Agents de catégorie C			24	0	0	0	24
Permanents			24	0	0	0	24
Non permanents			0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)			171	5	0	-5	161
Main d'œuvre non permanente			28	2	0	-2	26
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme			199	10	0	-10	189

Explication des évolutions

Les effectifs sont passés de 199 agents au 1^{er} janvier 2015 à 189 agents à fin décembre 2015, à la suite des départs à la retraite et des décès enregistrés dans le programme.

Pour des raisons d'économies structurelles, ces sorties n'ont pas été compensées par de nouveaux recrutements.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateur : GABONTOUR (Agence Gabonaise de Développement de la Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie).

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2013	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Ecart entre fin 2014 et fin 2015
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)			2	2
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)				
Total pour l'opérateur			2	2
Total pour le programme			2	2

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

L'effectif de l'GABONTOUR n'a pas connu d'évolution.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Masse salariale des emplois de l'administration	89 082 000	89 082 000	87 562 000	87 562 000	-1 520 000	-1 520 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère		0		0	0	0
Total des crédits de titre 2 consommés	89 082 000	89 082 000	87 562 000	87 562 000	-1 520 000	-1 520 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2

L'écart de 1 520 000 F CFA correspond au salaire non versé de l'agent de la MONP à l'intérieur du pays (Ngounié) qui a fait l'objet d'une suspension de salaire.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
ACTION 1 : Valorisation du patrimoine touristique	161 815 808	161 815 808	153 721 162	153 721 162	-8 094 646	-8 094 646
Collecte de données	14 563 523	14 563 523	13 835 000	13 835 000	-728 523	-728 523
Passation de service des Directeurs Provinciaux, Port-Gentil, Mouila, Tchibanga	7 000 176	7 000 176	6 650 000	6 650 000	-350 176	-350 176
Formation (renforcement des capacités, Concours EHT-CEMAC)	21 667 912	21 667 912	20 584 000	20 584 000	-1 083 912	-1 083 912
Célébration des journées (mondiale du tourisme, portes ouvertes)	33 169 253	33 169 253	31 510 000	31 510 000	-1 659 253	-1 659 253
Fourniture de bureau	18 200 414	18 200 414	17 289 960	17 289 960	-910 454	-910 454
Fourniture de carburant	4 210 632	4 210 632	4 000 000	4 000 000	-210 632	-210 632
Fournitures et consommables informatiques	8 863 738	8 863 738	8 420 340	8 420 340	-443 398	-443 398
Entretien et réparation des équipements informatiques	3 891 255	3 891 255	3 696 600	3 696 600	-194 655	-194 655
Activités des délégations provinciales	50 248 905	50 248 905	47 735 262	47 735 262	-2 513 643	-2 513 643
ACTION 2 : Hôtellerie	105 600 000	105 600 000	100 301 700	100 301 700	-5 298 300	-5 298 300
Recensement du parc hôtelier de 10 localités	36 515 863	36 515 863	34 689 200	34 689 200	-1 826 663	-1 826 663
Visite technique (Makokou et Tchibanga)	5 789 619	5 789 619	5 500 000	5 500 000	-289 619	-289 619
Fourniture de carburant (Engen et Petro)	4 736 961	4 736 961	4 500 000	4 500 000	-236 961	-236 961
Fourniture informatique (équipements et accessoires)	16 379 358	16 379 358	15 560 000	15 560 000	-819 358	-819 358
Entretien d'un pallier du bâtiment	9 294 970	9 294 970	8 830 000	8 830 000	-464 970	-464 970
Imprimés spéciaux	3 381 664	3 381 664	3 212 500	3 212 500	-169 164	-169 164
Fournitures de bureaux diverses	8 189 679	8 189 679	7 780 000	7 780 000	-409 679	-409 679
Entretien et réparation de véhicules de fonction	5 263 290	5 263 290	5 000 000	5 000 000	-263 290	-263 290
Entretien et réparation climatisation de bureau	1 242 136	1 242 136	1 180 000	1 180 000	-62 136	-62 136
Sensibilisation sur la labellisation	14 789 845	14 789 845	14 050 000	14 050 000	-739 845	-739 845
Total des crédits de titre 3 consommés	267 415 808	267 415 808	254 022 862	254 022 862	-13 392 946	-13 392 946

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées

Pour l'action 1 : « **Valorisation du patrimoine touristique** », plusieurs activités ont été menées :

L'activité « **collectes de données** » a permis de cerner les niveaux de fréquentation des parcs et de mieux appréhender les préoccupations des riverains de ces aires protégées afin qu'une prise en compte des problématiques soulevées par celles-ci dans les projets de valorisation du patrimoine touristique dans lequel s'intègrent les parcs nationaux.

L'activité « **passation des charges** » dans les trois provinces que sont la Ngounié, la Nyanga et l'Ogooué Maritime a été réalisée dans le but d'améliorer la qualité des services dans ces provinces et ainsi permettre un suivi-évaluation permanent des actions poursuivies par la Direction Générale du Tourisme.

L'activité « **formation** » en vue du renforcement des capacités répondait de la nécessité de transmettre des connaissances spécifiques aux agents afin qu'ils soient productifs dans la conception et l'analyse des données ce, par rapport à l'objectif « Renforcer les capacités professionnelles des agents du secteur tourisme. Cette activité comprenait aussi, le concours Ecole, EHT(CEMAC) qui a été réalisée pour honorer l'engagement de notre Etat auprès de la CEMAC car notre pays est membre de cette organisation. En outre, cette activité participait également de la volonté de doter à terme notre pays de cadres formés dans les différents domaines du tourisme afin de rendre notre destination compétitive dans quelques années.

L'activité ayant trait aux « **Journées Mondiale du Tourisme et porte ouverte** » participe aussi de la volonté pour notre destination touristique d'honorer l'engagement de notre pays vis-à-vis de l'OMT et contribue à encourager les opérateurs et acteurs touristiques à faire davantage au fin de l'essor de notre destination. A travers cette activité, c'est également l'action de valorisation du patrimoine qui est recherchée.

Enfin, pour la réalisation de ces activités, l'on a dû recourir à l'emploi des fournitures de bureaux et autres consommables.

Les **8 094 646 F CFA** restants correspondant au montant de la réserve devaient essentiellement servir à la célébration des journées (mondiale du tourisme, portes ouvertes) et à la réalisation des activités de certaines délégations provinciales.

Pour l'action 2 : **Hôtellerie**, toutes les activités de l'hôtellerie ont contribué à la réalisation de l'objectif 3 : **labéliser les hôtels et restaurants**.

- L'activité « **recensement du parc hôtelier dans 4 provinces (Ogooué-Maritime, Haut-Ogooué, Woleu-Ntem, Estuaire)** » participait à l'objectif de labellisation qui va intervenir à terme. Les préalables de recensement et de mise à niveau à travers les formations et les sensibilisations étant nécessaires.

- L'activité « **sensibilisation sur la labellisation** » a été organisée dans le but également d'amener les opérateurs à comprendre la nécessité de s'inscrire désormais dans une perspective de labellisation des établissements hôteliers pour asseoir une destination attractive.

- Par ailleurs, l'entretien et réparation de la climatisation de bureaux, les fournitures de bureaux, les fournitures et équipements informatiques, l'entretien bâtiment, les imprimés spéciaux, l'entretien réparation de véhicule ont contribué à l'amélioration des conditions de travail et à la réalisation de l'action.

L'écart (**5 298 300 FCFA**) représente le niveau de crédits non exécutés pour l'achat des fournitures informatiques et de bureaux et l'entretien du bâtiment. En effet, le constat de l'eau qui coulait du plafond dans la plupart des bureaux nous avait conduits à programmer cette activité. Cependant, les lenteurs administratives n'ont pas permis sa réalisation.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (c-a)	CP (d-b)
Action 4.206.1:Valorisation du patrimoine touristique	90 201 240	90 201 240	34 702 023	34 702 023	-55 499 217	-55 499 217
Action 4.206.2:Hôtellerie						
Total des crédits de titre 4 consommés	90 201 240	90 201 240	34 702 023	34 702 023	-55 499 217	-55 499 217

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires

Il y a deux types de transfert. L'un sert à payer les cotisations annuelles en faveur de l'OMT à travers GABONTOUR.

L'autre transfert est une subvention au bénéfice de l'opérateur GABONTOUR, mais cet opérateur n'a pas reçu les fonds relatifs à la mise à disposition de sa subvention.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR GABONTOUR

Présentation de l'opérateur

GABONTOUR est un opérateur qui contribue à la mise en œuvre de la politique du tourisme de concert avec la Direction Générale du Tourisme et celle de l'Hôtellerie.

Il est à noter qu'en cours d'année 2015, cet opérateur a été absorbé par l'Agence Gabonaise de Développement de la Promotion du Tourisme et de l'Hôtellerie (AGATOURL).

Travail avec l'opérateur

Un Contrat Annuel de Performance (CAP) a été formalisé et cosigné avec l'Etat. Un suivi-évaluation et la pratique du travail collaboratif entre les agents de l'Etat et ceux de l'opérateur ont été effectués.

Crédits consommés en 2015 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2015		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	11 928 000	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	78 273 240	34 702 023
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
Total de la contribution financière de l'Etat	90 201 240	34 702 023

Commentaires relatifs à la contribution financière de l'Etat :

La contribution financière de l'Etat est très insignifiante au regard des objectifs assignés à cette structure.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programmes (4.206:Tourisme)	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
4.206. A3.K9:Antenne de Libreville-Libreville	40 788 790	0		
4.206. A3.L1:Antenne de Paris - P. France	15 000 000	0		
4.206. A3 k9 Cotisation OMT	34 412 450	34 702 023		
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	90 201 240	34 702 023	0	0

Commentaires relatifs aux dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique :

Les crédits ne sont pas encore disponibles à la caisse de dépôt et de consignation.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Désigner les personnes ressources des établissements hôteliers étatiques à former en 2015 dans le cadre d'un cursus de formation spécial (droit du tourisme ; conduite de projet touristique ; management d'un établissement hôtelier) et assurer la valorisation effective de leurs acquis de la formation dans les établissements hôteliers étatiques.

Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Aider chaque structure hôtelière étatique à définir un plan pluriannuel de mise en conformité avec les normes hôtelières fixées au Gabon (programme technique de mise en conformité, business plan et plan de financement).

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2014	Cible 2015	Résultat 2015	Ecart
Indicateur 1 : nombre de personnes ressources des structures hôtelières étatiques ayant suivi le cursus complet de formation.		30	5	-25
Indicateur 2 : nombre de personnes formées engagées dans la réalisation d'un projet personnel formalisé de valorisation de leurs acquis formation dans leur établissement hôtelier étatique.		30	100	+70
Indicateur 3 : taux d'avancement du plan d'aide aux structures hôtelières étatiques dans la définition de leur plan pluriannuel de mise en conformité avec les normes hôtelières fixées au Gabon (programme technique de mise en		100%	0%	-100%

conformité, business plan et plan de financement).				
Indicateur 4 : nombre de structures hôtelières disposant d'un plan pluriannuel de mise en conformité avec un plan technique, un business plan et un plan de financement.		10	0	-10

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris :

Faute de budget, aucun objectif n'a été atteint. Plus précisément, la subvention de l'GABONTOUR n'étant pas encore disponible à la caisse de dépôt et de consignation, l'GABONTOUR a contracté des dettes pour payer les dépenses de deux (2) séminaires dont l'un portant sur la production touristique et l'autre sur les métiers de l'hôtellerie